RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

Genève, le 27 août 2014

Ville de Genève
Direction générale
Reçu le: 28 AOUT 2014
Séance CA du: 03 SEP. 2014
Décision:
A traiter par:
Copies:

Le Conseil d'Etat

6600-2014

Conseil administratif de la Ville de Genève
Monsieur Sami KANAAN, Maire
Palais Eynard
Rue de la Croix-Rouge 4
Case postale 3983
1211 Genève 3

Concerne : Construction de la Nouvelle Comédie

Monsieur le Maire,
Mesdames les Conseillères administratives,
Messieurs les Conseillers administratifs,

Votre courrier du 17 juin 2014 relatif à la construction de la Nouvelle Comédie nous est bien parvenu et a retenu toute notre attention.

Le dépôt au Grand Conseil du projet de loi accordant à la Ville de Genève une subvention d'investissement pour le projet de Nouvelle Comédie est prévu pour la fin de l'année 2014.

D'autre part, le Conseil d'Etat approuve l'idée d'une communication commune et en définira les modalités dès le mois de septembre.

Dans cette perspective, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, Mesdames les Conseillères administratives, Messieurs les Conseillers administratifs, à l'assurance de notre parfaite considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja Wyden Guelpa

Le président :
François Longchamp